30 avril 1792

EXHORTATION

PRESSANTE

DU DIRECTOIRE

DU

DÉPARTEMENT DU GARD,

AUX CITOYENS DE SON RESSORT,

SUR LA GUERRE.

CITOYENS,

LA Grandeur nationale vient de se déployer dans toute sa majesté; les Despotes étrangers redoutant les progrès de la raison et de la liberté, et tremblant de l'effet de nos exem-

Cas
folio
FRC
9831
no. 36

ples, n'osoient pourtant attaquer la France à force ouverte ; ils cherchoient à la détruire par des moyens lents et perfides, en se cachant sous le voile d'une politique insidieuse. Il falloit déconcerter ces projets désastreux ; il falloit faire cesser l'état d'incertitude où l'on cherchoit à nous entretenir ; il falloit, par une démarche éclatante, loyale et énergique, manifester à l'Europe notre confiance en nos propres forces, et désigner aux Français leurs véritables ennemis.

L'Assemblée Nationale, sur la proposition du Roi, a déclaré la guerre au Roi de Hongrie ; le Monarque et le Corps législatif ont rempli leur devoir. Citoyens ! c'est à Nous à faire le nôtre. Cent fois nous avons juré de vaincre pour la Liberté ou de mourir avec elle ; voici l'instant de nous montrer fidèles à nos promesses, et d'accomplir notre serment.

Le premier, le plus important sacrifice que réclame la Patrie en péril, est celui de nos divisions intestines. Citoyens Patriotes ! devroit-il donc en exister entre vous ? Elles sont le plus grand de nos maux et l'arme la plus puissante de nos ennemis. Et comment pourrons-nous punir leur audace et disperser leurs Légions, si nous tournons contre nous-mêmes des forces qui ne devroient être redoutables que pour eux ! Où est cet accord qui doit les repousser et nous servir d'égide ? Que devient cette masse imposante de volontés, de sentimens, d'actions, contre laquelle viendront se briser leurs efforts impuissans ? Comment, parmi les troubles intérieurs, recrutera-t-on nos armées ? comment établira-t-on les Contributions nouvelles ? comment assurera-t-on leur perception, sans laquelle cependant il n'y a plus ni Gouvernement, ni force publique ?

Eh ! ne voyez-vous pas les Puissances qui vous environnent, épier, d'un œil attentif, l'instant où les troubles de l'intérieur leur permettront d'attaquer vos frontières ?

Ne voyez-vous pas leurs vils agens parcourir tout l'Empire, et se cachant, tantôt sous le masque du fanatisme, tantôt empruntant celui d'un Patriotisme exalté, cultiver avec soin les germes de haine qu'ils ont répandu parmi vous, attiser sans cesse la discorde, semer avec profusion le soupçon et la calomnie contre les meilleurs Citoyens, et s'applaudir d'une insurrection qu'ils ont fait éclater, d'une infraction à la Loi qu'ils ont provoquée, comme du gain d'une bataille ?

Ne voyez-vous pas les hordes de Worms et de Coblentz, ces hommes coupables qui, préférant le nom d'esclave au titre de Citoyen, ont été chercher des maîtres sur une terre étrangère, sourire à la nouvelle de vos divisions, et calculer sur leurs progrès, les progrès de leurs espérances ?

Ne voyez-vous pas, enfin, que les malveillans dont nous sommes environnés, vont redoubler d'efforts dans cette circonstance décisive, et que vous avez besoin de toute votre surveillance, de tous vos moyens, pour les contenir ou les réprimer ?

Français ! ne fermez point l'oreille à la voix de la Patrie ; elle vous conjure, elle vous ordonne d'oublier vos querelles, de cesser vos divisions, et de vous réunir contre les ennemis communs. Ne troublons point le berceau de la Liberté par les factions qui, dans tous les temps et chez tous les peuples, ont précipité sa ruine ; que les propriétés et les personnes

soient protégées, que les contributions soient acquittées, que les mal-intentionnés soient surveillés, et vos succès seront certains, et les couleurs nationales flotteront bientôt sur les débris de la féodalité germanique.

CITOYENS, c'est à présent sur-tout que votre sort est dans vos mains, et que vous avez à choisir entre la fuite ou le triomphe, la honte ou la gloire, l'esclavage ou la liberté.

FAIT à Nismes, le 30 avril 1792, l'an quatrième de la Liberté.

Signés, ET.e MEYNIER, Président.

RIGAL, Secrétaire-Général.

A NISMES, chez C. BELLE, Imprimeur National du Département du Gard, Place du Château. 1792.